



L'an deux mille vingt-six, le douze mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	27/02/2026
Date d’Affichage	27/02/2026
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	8
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LBOUC, Mr Nicolas MARTINAIS, Mme Sylvie COUPE.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEMBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mme Laëtitia SALIOT donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER, Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LBOUC.

Absents : Mr Christian LAN, Mr Patrick DEMARQUET

Mme Colette PENDRIGH est nommée secrétaire de séance.

N°062-2026

Validation du devis TECAM pour le permis d’aménager à la Résidence La Vallée

Mme Stéphanie GARNIER, adjointe chargée des finances, présente le devis TECAM pour le permis d’aménager à la Résidence La Vallée.

L’entreprise TECAM propose un devis de 360.00 € TTC pour la modification du permis d’aménager concernant cette résidence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide :

- **De VALIDER** le devis du TECAM pour le permis d’aménager à la Résidence La Vallée et d’imputer cette dépense au Budget Résidence La Vallée
- **D’AUTORISER** Monsieur le Maire ou l’adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le